

Атмосур 



POSITION STRATEGIQUE



Amiante



Plomb



Dépollution
multiple



Combiner l'expertise,
l'opérationnel et le conseil au
service des clients en intégrant les
mesures de sécurité adaptées à
chaque besoin

Périmètre d'activités



Les ouvrages extérieurs de bâtiment



Les ouvrages intérieurs de bâtiment



Les installations industrielles



25
collaborateurs



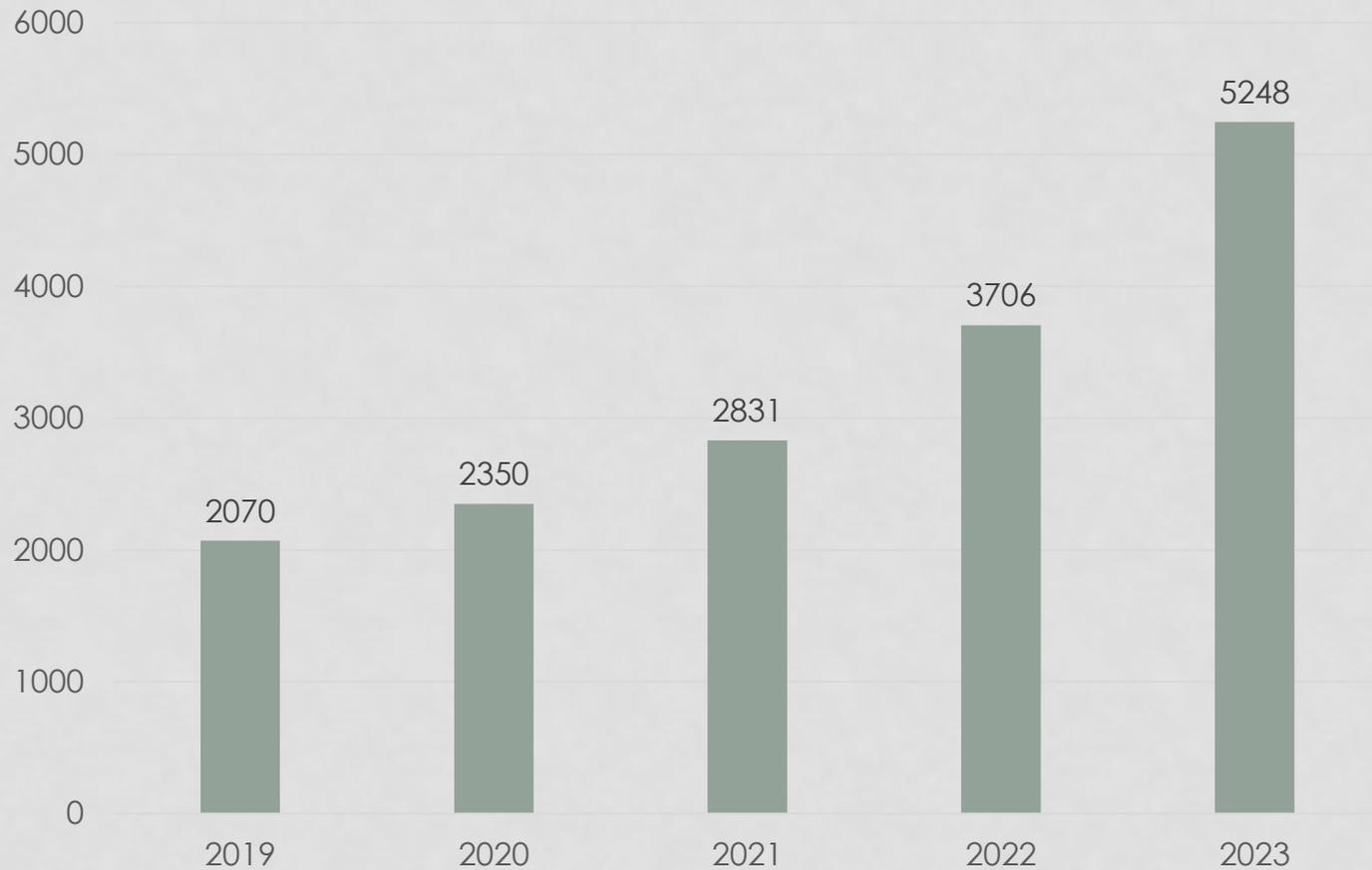
- Nous intervenons sur tout le territoire Français
- Possibilité d'intervention à l'international (études au cas par cas)



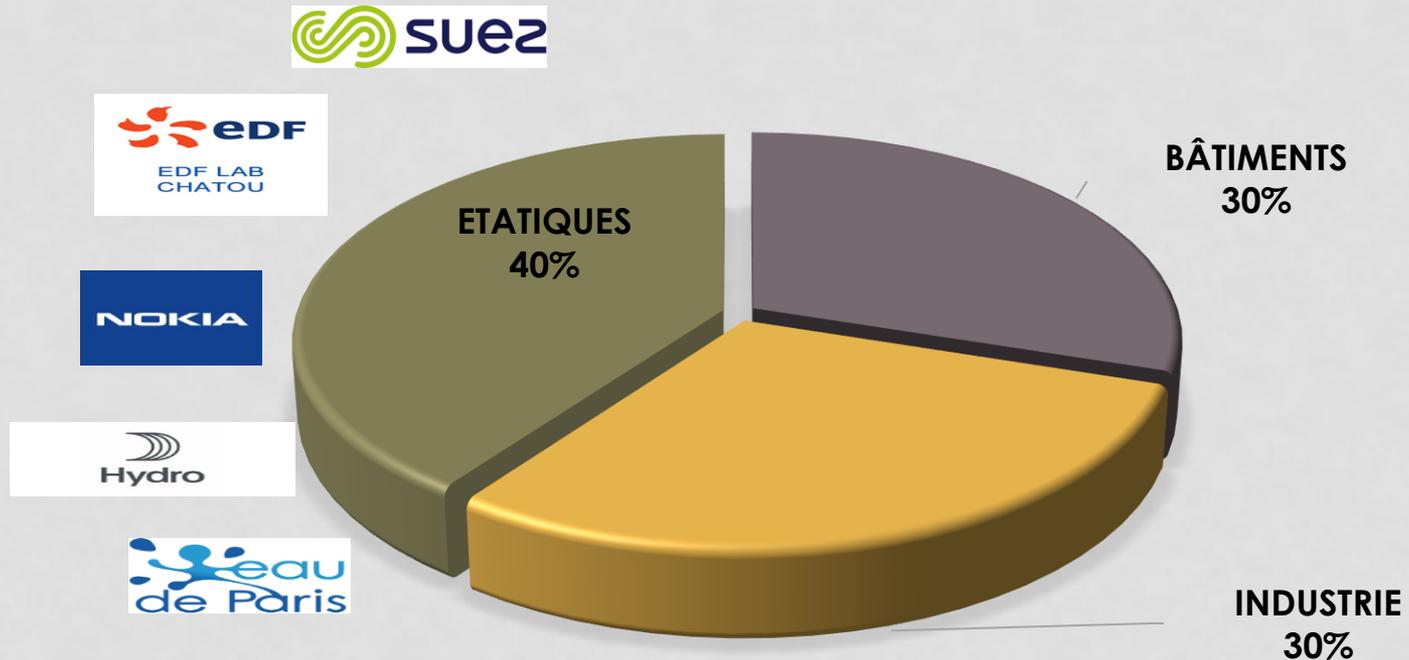
Notre siège social se situe à
Auvernaux, dans le département
de l'Essonne (91)

Chiffres clés

Chiffre d'Affaire (K€)



Nos parts de marchés



ATMOPUR exerce principalement son activité dans **le secteur du bâtiment** avec un pourcentage majoritaire de **70%**.

L'entreprise est présente à hauteur de **30% dans le secteur de l'industrie** tels que SUEZ, EDF, NOKIA, LES EAUX DE PARIS puis 10% dans le secteur étatique.

Quelques références de nos clients

	Client	Type de mission confiée	CA réalisé depuis les 3 dernières années
	SCI AKELIUS <u>Multi-sites (75)</u>	Désamiantage et déplombage	1 200 K€
	WIG France <u>Multi-sites (toute France)</u>	Désamiantage et déplombage	500 K€
	Campus PGS, Poissy (78)	Dépollution de terre polluée à l'amiante	500 K€
	IKEA Vélizy (78)	Nettoyage amiante après incident	400 K€
	JM Démolition <u>Multi-sites (toute France)</u>	Dépollution de terre polluée à l'amiante	250 K€
	Ecole Jeanne d'Arc Sceaux (92)	Désamiantage multiple dont flocage en milieu occupé	250 K€
	Nexity Tour héron building, Paris(15)	Désamiantage	250 K€
	Grand Palais Cours de Reine, Paris (08)	Désamiantage et déplombage	200 k€
	CNSMPDP 209 avenue Jean Jaurès, Paris (19)	Désamiantage	200 k€
	AFTRAL <u>Multi-sites</u>	Désamiantage	200 k€
	SWISS LIFE <u>Multi-sites (IDF)</u>	Désamiantage et déplombage	200 k€
	Bouygues Construction <u>Multi-sites (IDF)</u>	Désamiantage et déplombage	150 K€
	SAPA, 42 rue de la Beauce, Lucé (28)	Désamiantage	150 K€
	Seqens 47 rue dutot, Paris	Désamiantage	130 K€

Désamiantage: ATMOPUR effectue des travaux de désamiantage, encapsulage, calfeutrage, re-calorifugeage et dépollution et/ou décontamination.

Les matériaux amiantés sont retirés principalement sous confinement étanche et en dépression pour éviter le risque de propagation des fibres d'amiante

Nous intervenons sur les conduits et plaques en fibrociment, les dalles de sol et colles amiantées, les faux-plafond et flocages, les joints et mastics, les tresses et portes coupe-feu... etc.

Une fois le retrait de l'amiante et le nettoyage des zones réalisés, nous recalorifugeons, si besoin, les installations et équipements.

Dépollution: ATMOPUR intervient pour tous les travaux de **dépollution** (sol hydrocarboné, sol amiantifère, métaux lourds... etc).

En fonction de la nature des polluants et du sol, le traitement est réalisé in-situ (exemple des hydrocarbures volatils), ou redirigés vers un centre de **valorisation** (bio-centre) et/ou stockage déchets dangereux.

Entre chaque phase du processus de traitement, des analyses sont effectuées pour mesurer l'étendue de la pollution et l'efficacité du traitement.

La traçabilité des déchets est totale, chaque quantité de déchet est justifiée par des bordereaux de suivi de déchet dangereux (**BSDD**).

Déplombage: En continuité avec notre activité de désamiantage, nous menons des travaux de déplombage en adéquation avec la réglementation complexe des code de la santé public et code du travail.

Nous réalisons des travaux de:

Recouvrement

Grattage, ponçage, piochage

Décapage chimique et thermique

Décapage mécanique très haute pression (THP)

Démolition (découpage chalumeaux)

Notre personnel est formé et habilité aux activités d'interventions sur des matériaux et produits contenant du plomb.

Bien souvent, nous confinons les zones de travaux à l'aide d'un film plastique épais, nous installons un des SAS douches afin de décontaminer l'environnement, le personnel et les déchets.

Nettoyage après sinistre : En fonction du sinistre, ATMOPUR intervient pour des le travaux de nettoyage des surfaces du sol au plafond, le matériel et les installations présents dans les pièces avec des produits professionnels, selon une méthodologie précise afin de supprimer toutes les traces et odeurs du sinistre.

Notre politique



Expertise

- Analyse et pilotage des contraintes clients



Conseils

- Accompagnement des problématiques de nos clients au plus près de leurs activités



Rapidité d'exécution

- La réactivité, la disponibilité et le respect des délais



Sécurité

- Un respect sans faille des contraintes légales

Notre entreprise regroupe 4 pôles principaux:

Pôle
Commercial

Pôle QHSE et
pilotage

Pôle
technique et
chantier

Pôle RH et
administratif

Votre chantier en étapes

Nous sommes capables de répondre à chaque besoin, quel qu'il soit, avec efficacité, méthodologie et rigueur. Nos collaborateurs partagent avec valeur et bravoure la réussite de nos projets communs !



Avant travaux

Analyse des risques, rédaction du plan de retrait, élaboration de la stratégie d'échantillonnage



Installation du chantier

Brief des équipes, balisage des zones, vérification de sécurité, installation des unités de décontamination, du confinement et des unités de traitement de l'air



Travaux de retraits

Réalisation des travaux et des procédures de dépose des déchets



Fin de travaux

Contrôles visuels, analyse du taux d'empoussièrement, gestion des déchets, remise du dossier technique au client

Nos Agréments :

Certification quinquennale

GLOBAL Amiante travaux de SS3:

CERTIFICAT

N° STA/0134-h

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

GLOEAL Certification® atteste que l'Entreprise :

ATMOPUR
5 rue de la Justice
91830 AUVERNAUX

Satisfait aux exigences de :

- L'Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs
- La norme NF X46-010 : 2012 relative au Référentiel technique pour la certification des entreprises réalisant des « Travaux de traitement de l'amiante ».
- La norme NF X46-011 : 2014 relative aux Modalités d'attribution et de suivi des certificats des entreprises.
- L'annexe 1 du PQR AMIANTE : Référentiel de GLOBAL Certification® relatif à la certification des entreprises réalisant des « Travaux de traitement de l'amiante » en vigueur sur le site www.global-certification.fr rubrique Certification Amiante / Amiante Entreprise ;

Pour la (ou les) activité(s) déclarée(s) ci-dessous par l'entreprise:

Les ouvrages extérieurs de bâtiments
Les ouvrages intérieurs de bâtiments
Les installations industrielles

Et lui attribue la : **Certification**

Pour GLOBAL Certification®

Emis le :	09/11/2022	 La Présidente, Edith THOBOIS
Date de prise d'effet :	09/11/2022	
Valable jusqu'au :	12/05/2025	



40, rue du Séminaire - Centre 438
 F-94626 RUNGIS CEDEX | 166 (33) 01 49 78 23 24
 F-94626 RUNGIS CEDEX | 166 (33) 01 49 79 00 91 | email.certification@global-certification.fr
www.global-certification.fr

SAS au capital de 300 000 € - RCS Créteil 383 406 480 - FR 32 383 406 480

MASE en cours de certification:



A l'attention de :
M. Sylvain RODIN

ATMOPUR
5 Rue de la Justice
91830 AUVERNAUX

Lillebonne, le 26/01/2021

Nos réf : EM

Monsieur,

Nous vous confirmons que votre société est engagée dans la démarche de certification système commun MASE / France Chimie pour son agence de AUVERNAUX pour l'ensemble de ses activités depuis le 21/01/2021.

Nous vous engagez à demander un audit de certification avant 21/07/2022. Vous voudrez bien nous contacter quatre mois avant la période d'audit souhaitée afin de disposer d'un maximum de flexibilité.

Nous vous rappelons que le Comité de Pilotage demande un vécu suffisant de l'ensemble du système, c'est-à-dire un bouclage des cinq chapitres du référentiel avant de demander l'audit.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.

Recevez, Monsieur, nos sincères salutations.

Edith MAHIER
Administrateur MASE ILE DE FRANCE - NORMANDIE - CENTRE



MASE ILE-DE-FRANCE
 NORMANDIE-CENTRE
 Maison des Compétences
 Parc d'Activités du Manoir
 76170 LILLEBONNE

(+33)2.32.66.21.11/2

boafico.beaudin@mase-asso.fr
edith.mahier@mase-asso.fr
marcelle.mahier@mase-asso.fr

Moyens humains

24 personnes

Dont :

5 encadrants

2 assistants administratifs

2 apprentis

15 opérationnels :

1 conducteur de travaux,

4 chefs de chantier,

10 opérateurs dont 4 chefs
d'équipe,

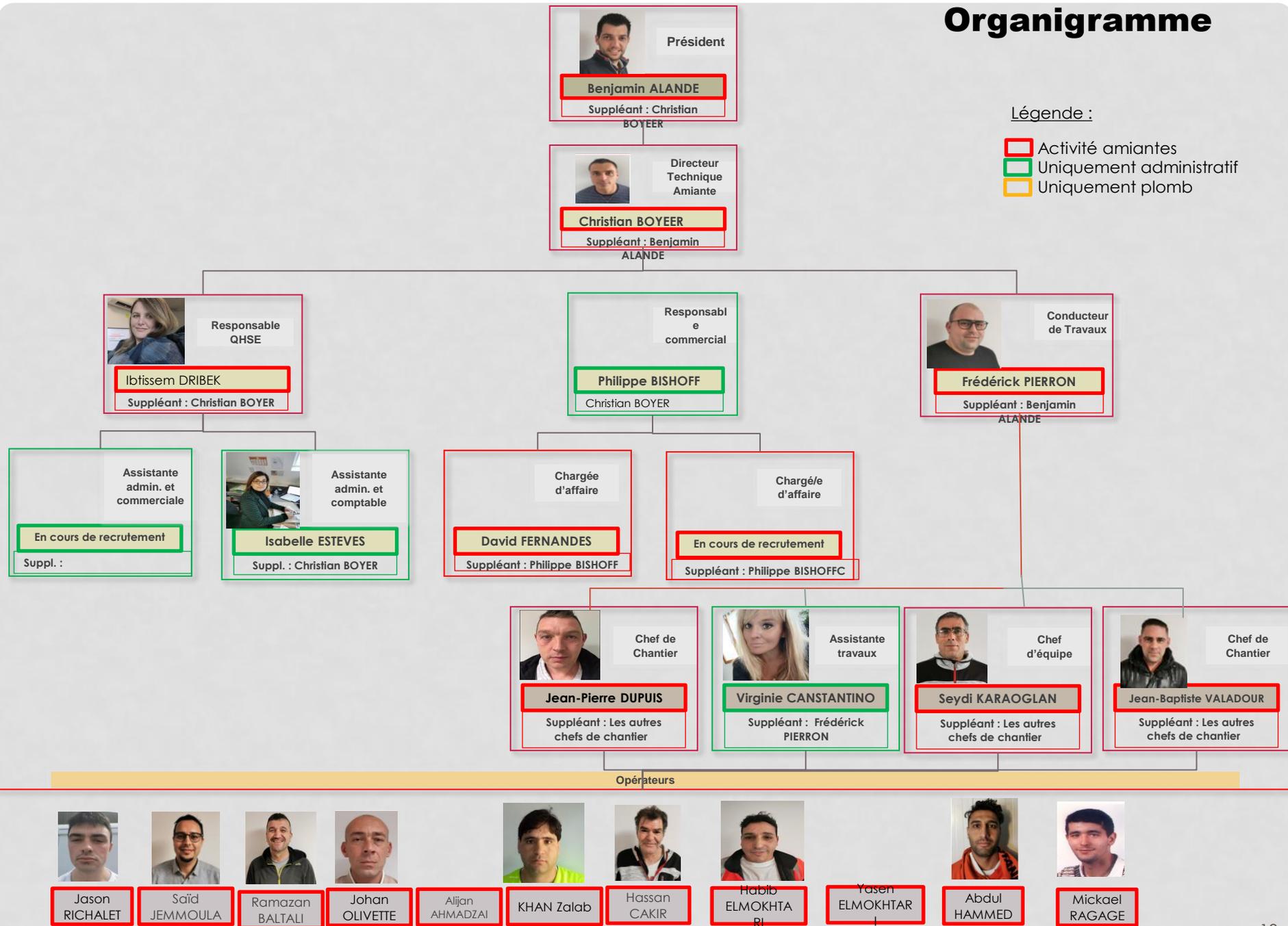
Moyens techniques et matériels

8	Anémomètres
8	Aspirateurs - personnel
6	Aspirateurs - ponçage/zone
10	Brumisateurs
5	Contrôleurs de dépression avec autocommutateur, transmetteur téléphonique, alarme sonore et visuelle
20	Déprimogènes
8	Générateurs de fumée
14	Masques adduction d'air
20	Masques ventilation assistée
13	Rectifieuses de sol
3	SAS matériel
6	SAS personnel
8	UCF
4	Unités de filtration
4	VL
6	Fourgons 15m ³
3	Camionnettes 4m ³

Organigramme

Légende :

- Activité amiantes
- Uniquement administratif
- Uniquement plomb





Dépose de colle de faïence



Mairie de Corbreuse

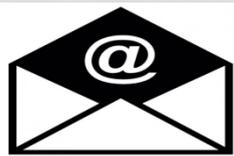


Flocage à Sceaux

Nous contacter



Par téléphone : 01.69.23.62.55
Du lundi au vendredi de 8h à 18H



Par mail : contact@atmopur.fr



Site internet: www.atmopur.fr



Par courrier : 5 rue de la justice, 91380 AUVERNEAUX